



La Griffe Syndicale

Feuille d'infos syndicale du SYNDICAT UNIFIE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS – SUB TP Bretagne
De la CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL - CNT
N° 1, janvier 2015

DIFFERENCES DE CLASSES

Le SMIC au 1^{er} Janvier 2015

Le montant du SMIC horaire est fixé au 1^{er} janvier 2015 à 9,61 € soit 1457,52 € brut mensuel sur la base de la durée légale de 35h hebdomadaire.

Le salaire mensuel net d'un smicard après prélèvement des cotisations sociales est de l'ordre de 1137 €.

Plus de 3 millions de salariés à temps complet sont rémunérés au SMIC.

Nouveau cadeau au patronat

Le patronat bénéficiera d'un cadeau supplémentaire à partir du 1^{er} janvier de la part du gouvernement socialo grâce au « dispositif zéro charge » de Manuel Valls : suppression de toutes les cotisations sociales dues normalement par l'employeur sur tous les salaires jusqu'à 1,6 X le Smic.

2015 : une nouvelle année d'austérité pour les travailleurs-ses !

Nouvelles attaques contre le pouvoir d'achat des travailleurs menées par le gouvernement socialo. Les travailleurs vont devoir encore se serrer la ceinture et faire de nouveaux sacrifices pour 2015.

GAZ, ELECTRICITE, TRANSPORTS

Après les hausses de 3,9% du gaz en octobre 2014, puis de 2,5% de celui de l'électricité, ce sont les tarifs de la SNCF (dont TER) qui s'envolent, + 2%, le prix de l'essence et du diesel, entre 2 et 6 cts du litre, pour compenser l'abandon de l'écotaxe contre les transporteurs pollueurs, augmentation de la redevance audiovisuelle, + 2,25% du timbre et des tarifs postaux... Hausses sur des services qui répondent à des besoins de première nécessité, dont les travailleurs ne peuvent se passer, comme l'énergie ou le transport, alors même que les patrons refusent depuis longtemps à augmenter les salaires, et ne cessent de licencier, pour accroître leurs bénéfices et grossir les dividendes des actionnaires...

CA SUFFIT ! Pour 2015, ensemble, nous sommes les plus nombreux, ils ne sont qu'une poignée, nous pouvons changer les choses...

Pour que ça bouge ici et maintenant, des vœux d'espoir pour toutes et tous !

LES SALAIRES EN BAISSÉ

Pour la première fois depuis 1996, les salaires ont baissé en 2012 de 0,4% (Source Insee). Tous secteurs et catégories professionnelles confondus. Le secteur le plus touché par cette baisse historique est celui de la construction : 0,8% !

Salaire médian

50% des salariés, (1sur2) gagnent moins de 1730 € brut/mensuel (environ 1380 net). 10% des salariés gagnent moins de 1184 € net par mois, 1% gagne plus de 7914 €

40 Milliards d'exonérations sociales

La quasi totalité des exonérations de cotisations sociales concernent les employeurs, les fameuses « charges sociales » et atteignent 40 milliards d'euros en 2014, ce qui représente plus du tiers du déficit public.

Elles n'ont pas permis de création d'emploi : aggravation du chômage !

Elles n'ont pas permis de relancer l'économie : croissance zéro en 2014 !

Elles n'ont pas permis de relancer l'investissement, en baisse de 5% depuis 2013 !

Tout pour les patrons et les actionnaires

Mais 85% des profits partent en dividendes, et ceux-ci ne font que progresser pour s'établir à 39 milliards d'euros en 2014 ! (Source Insee et Alternatives Economiques)

CNT SUB TP Bretagne
5 bis square Charles Dullin
BP 30423
35 004 Rennes Cedex
02.99.51.93.15.
subtpbretagne@cnt-f.org